



Formation technique et juridique sur les enjeux environnementaux des entreprises en difficulté

Durée: 7.00 heures

Distanciel

Les problématiques environnementales des entreprises en difficulté sont complexes par nature, car elles se situent au croisement du droit de l'environnement et du droit des procédures collectives, et nécessitent la compréhension d'aspects techniques et juridiques. Cette formation vous donne des clefs de compréhension afin d'appréhender sereinement les enjeux de ces dossiers.

Cette formation à distance de 7h se réalisera en deux sessions de 3h30.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

A l'issue de chaque session, les participants doivent obligatoirement répondre à un quiz.

A défaut, le certificat de réalisation ne pourra pas être délivré.

Profils des stagiaires

- administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des AJMJ
- autres professionnels

Prérequis

- Aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- comprendre la réglementation ICPE et le rang des différentes créances environnementales
- mettre en oeuvre les obligations des administrateurs et mandataires en présence d'un établissement exploitant une activité ICPE
- identifier les enjeux juridiques et techniques en cas de cessation définitive d'activité du site ICPE
- identifier les enjeux juridiques et techniques en cas de poursuite de l'activité ICPE (partielle ou totale)
- acquérir les réflexes juridiques et techniques à mettre en oeuvre en cas de cession du bien immobilier en présence d'une ICPE

Contenu de la formation

- Première partie: les difficultés juridiques sur les enjeux environnementaux des entreprises en difficulté (1ère classe virtuelle durée totale 3h30)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs (5mn)
 - 1) Bases de la réglementation ICPE (1h)

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- a l'hypothèse du changement d'exploitant
- b l'hypothèse de la cessation d'activité
- 2) Responsabilités en droit de l'environnement (déchets, ICPE, sites et sols pollués vs. propriétaire/exploitant) (1h)
- 🗑️ Activité pédagogique: échanges sur les dossiers pratiques (10mn)
- 3) Les obligations environnementales de l'administrateur judiciaire (30 mn)
- 4) Les obligations environnementales du mandataire judiciaire (30mn)
- 🗑️ Activité pédagogique: mise en situation pratique (10mn)
- 🗑️ quiz (5 mn)
- Deuxième partie: l'aspect technique et pratique des enjeux environnementaux des entreprises en difficulté (2ème classe virtuelle durée totale 3h30)
 - 1) Cas pratique sur la cession d'un bien immobilier en présence d'une ICPE (1h)
 - 2) Cas pratique sur la poursuite de l'activité ICPE (partielle ou totale) (1h)
 - 🗑️ Activité pédagogique : échanges sur les impacts pratiques (10mn)
 - 3) Cas pratique sur la cessation définitive d'une activité ICPE (30mn)
 - 4) Cas pratique sur la gestion des relations avec l'administration en cas d'absence de fonds (30 mn)
 - 🗑️ Activité pédagogique : questions/réponses (15mn)
 - 🗑️ quiz (5 mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Me Louise Tschanz

Avocate

Kaizen Avocat

M. Olivier Rajon

fondateur de Coraval

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Documents supports de formation projetés par l'intervenant

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- Intervention orale
- Etude de cas concrets et résolution de cas pratiques
- Echanges interactifs entre les participants et les intervenants de manière synchrone
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation
- Activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- quiz réalisé à l'issue de chaque classe virtuelle
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), ou autres besoins spécifiques, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

Satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025 : 9,3/10

Satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 10/10

MAJ du programme: *(droit des ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement) V2 22/12/2025*